

# Séance d'information

## Entrée en 1<sup>ère</sup> année

# MASE disciplinaire et bi-disciplinaire

Mardi 31 janvier 2017 à 18h30 en salle MR080

Formation des enseignants du secondaire - Forensec

Isabelle MILI – Directrice de l'IUFE

Walter LOOSLI – Directeur adjoint de l'IUFE

Charles HEIMBERG – Directeur de programme de la Forensec

- Présentation de l'IUFE
- Présentation de la Forensec
- Présentation de la formation
- Inscription et admission



# L'IUFE est un institut :

- Inter-facultaire
- Alliant recherche, réflexion et pratique
- Regroupant toutes les formations des enseignants
- Respectant les normes de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) pour la reconnaissance des titres

# IUFE

## Institut Universitaire de Formation des Enseignants

**Enseignement  
primaire  
FEP**

**Enseignement  
spécialisé  
MESP**

**Enseignement  
du secondaire  
FORENSEC**

**Direction  
d'institutions  
de formation  
FORDIF**

**Formation  
continue des  
enseignants  
FC**

# Formations offertes par la Forensec

MASE disciplinaire

Formation à une discipline d'enseignement sur 2 ans de 94 crédits avec un stage chaque année

MASE bi-disciplinaire

Formation à deux disciplines d'enseignement sur 2 ans de 116 crédits avec un stage chaque année pour chaque discipline

MASE dans le cadre du dispositif transitoire

Formation à une discipline d'enseignement sur 1 année de 64 crédits avec un stage; cette formation est réservée aux porteurs de CCDIDA

CSDS

Formation à une discipline supplémentaire d'enseignement sur 1 an de 30 crédits avec un stage en responsabilité et un stage en accompagnement

# Organisation de la formation MASE disciplinaire :

## La didactique et la pratique – 1<sup>ère</sup> année

### PLAN D'ÉTUDES pour une formation dans une discipline\*

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

#### 1<sup>ère</sup> année

	Domaine	Crédits ECTS	Mode de formation
<b>1.1</b>	<b>Didactique et épistémologie de la discipline scolaire</b>	<b>5</b>	
1.1.1	Didactique de la discipline 1 : Discipline de référence et discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
<b>1.3</b>	<b>Dimensions pratiques</b>	<b>24</b>	
1.3.1	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 1	6	Atelier
1.3.2	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au degré secondaire I ou II	18	Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine)

1 stage en responsabilité

Organisation  
de la  
formation  
MASE bi-  
disciplinaire :  
La didactique  
et la pratique  
– 1<sup>ère</sup> année

## PLAN D'ÉTUDES pour une formation dans deux disciplines\*

Dans ce plan d'études, « Secondaire II » est à comprendre comme incluant les « écoles de maturité » au sens des règlements de la CDIP

### 1<sup>ère</sup> année

	Domaine	ECTS	Mode de formation
<b>1.1</b>	<b>Didactique et épistémologie de la discipline scolaire</b>	<b>10</b>	
1.1.1	Didactique de la discipline 1 : Discipline de référence et discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
1.1.2	Didactique de la discipline 2 : Discipline scolaire au secondaire I et II	5	Cours
<b>1.3</b>	<b>Dimensions pratiques</b>	<b>30</b>	
1.3.1	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 1	6	Atelier
1.3.2	Atelier de didactique A – secondaire I et II Discipline 2	6	Atelier
1.3.3	Pratique de l'enseignement accompagnée et analysée au degré secondaire I ou II	18	Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine) pour la 1 <sup>ère</sup> discipline <b>et</b> Stage annuel en accompagnement (4 à 6h/semaine) <b>ou</b> Stage en responsabilité (4 à 6h/semaine) pour la 2 <sup>ème</sup> discipline

1 stage en responsabilité

1 stage en responsabilité ou annuel en accompagnement

# Modalités de formation sur le terrain

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
MASE disciplinaire	Stage en responsabilité <b>4 à 6h en <u>1<sup>ère</sup> année</u> dans un ordre d'enseignement</b>	Stage annuel en accompagnement <b>6h ou</b> en responsabilité <b>4 à 6h en <u>2<sup>ème</sup> année</u> dans l'autre ordre d'enseignement</b>
MASE bi-disciplinaire	<b><u>1<sup>ère</sup> discipline</u></b> Stage en responsabilité <b>4 à 6h en <u>1<sup>ère</sup> année</u> dans un ordre d'enseignement</b>  <b><u>2<sup>ème</sup> discipline</u></b> Stage annuel en accompagnement <b>6h ou</b> en responsabilité <b>4 à 6h en <u>1<sup>ère</sup> année</u> dans un ordre d'enseignement</b>	<b><u>1<sup>ère</sup> discipline</u></b> Stage annuel en accompagnement <b>6h ou</b> en responsabilité <b>4 à 6h en <u>2<sup>ème</sup> année</u> dans l'autre ordre d'enseignement</b>  <b><u>2<sup>ème</sup> discipline</u></b> Stage annuel en accompagnement <b>6h ou</b> en responsabilité <b>4 à 6h en <u>2<sup>ème</sup> année</u> dans l'autre ordre d'enseignement</b>



# Organisation de la formation MASE disciplinaire et bi-disciplinaire :

## La dimension transversale

1.2	Dimensions transversales de la profession Sciences de l'éducation	18	
1.2.1	Introduction à la profession enseignante	6	Cours et séminaires
1.2.2	Le développement et l'apprentissage en contextes scolaires	3	Cours
1.2.3	Pluralité des conditions sociales, de genre et des cultures	3	Cours
1.2.4	Évaluation, orientation, sélection	3	Cours
1.2.5	Constructions des systèmes éducatifs et évolution des conceptions de l'élève et de la jeunesse : approches historiques	3	Cours

Pour un total de 58 crédits en 1<sup>ère</sup> année pour la MASE bi-disciplinaire

Pour un total de 47 crédits en 1<sup>ère</sup> année pour la MASE disciplinaire

# Organisation de la formation MASE disciplinaire : un module à option

3.1	Formation professionnelle – module à option ***	5	
3.1.1	Sous-module A pour les enseignants en charge de branches de maturité professionnelle avec autorisation à enseigner au gymnase	5	

# Modules de pédagogie professionnelle

- Proposition d'un certificat (10 ECTS) aux étudiants de MASE disciplinaire
- Permet aux enseignants d'enseigner dans les écoles professionnelles
- Certificat comporte 2 modules :
  - Module A (MASE disciplinaire 1<sup>ère</sup> année)
  - Module B (MASE disciplinaire 2<sup>ème</sup> année)

# Admission et inscription

• **Objectif** : permettre à chaque étudiant intégrant la formation d'obtenir la Maîtrise universitaire en enseignement secondaire pour le degré secondaire I et les écoles de maturité gymnasiale

• **Pour y parvenir** : une sélection à l'entrée de la formation

# Disciplines ouvertes

## Tableau récapitulatif des disciplines ouvertes – année académique 2017-2018

MASE 1<sup>e</sup> année

Disciplines ouvertes	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Allemand</b></li><li>• <b>Anglais</b></li><li>• <b>Droit</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Économie</b></li><li>• <b>Français</b></li><li>• <b>Géographie</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Informatique</b></li><li>• <b>Mathématiques</b></li><li>• <b>Physique</b></li></ul>
-------------------------	---	---	--

# Conditions d'admission aux formations

## Prérequis académiques

### MASE disciplinaire

- Être en possession d'un Master dans une discipline enseignable
  - Avoir obtenu 120 crédits ECTS, mémoire compris, dans la discipline de formation
- Le total de ces crédits doivent être constitués de crédits niveau Bachelor et de crédits niveau Master, répartis indifféremment

### MASE bi-disciplinaire

- Être en possession d'un Master dans une discipline enseignable
  - Avoir obtenu 120 crédits ECTS, mémoire compris, dans la 1<sup>ère</sup> discipline de formation
  - Avoir obtenu 90 crédits ECTS dans la 2<sup>ème</sup> discipline de formation
- Le total de ces crédits doivent être constitués de crédits niveau Bachelor et de crédits niveau Master, répartis indifféremment

# Conditions d'admission aux formations

## Prérequis académiques

**Le parcours de formation académique doit être terminé et validé en juin 2017.**

### **ATTENTION :**

**Pour la rentrée 2017, les mesures transitoires sont encore en vigueur. Ainsi, les prérequis académiques sont les suivants :**

- **Être en possession d'un Master**
- **Avoir obtenu 90 crédits dans la ou les disciplines de formation**

# Conditions d'admission aux formations

Pour être admis à la Forensec, le candidat doit remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Remplir les prérequis académiques;
- Ne pas avoir subi d'échec définitif ou été éliminé d'une formation similaire dans une autre haute école suisse au cours des 5 ans qui précèdent;
- Obtenir une place de stage, pour la ou les disciplines de formation, dans l'enseignement secondaire public genevois, attribuée et attestée par le DIP;
- Fournir un extrait spécial de casier judiciaire;
- Être immatriculé auprès du service des admissions de l'Université de Genève.



# Conditions d'admission aux formations

Fournir un extrait spécial de casier judiciaire

Démarches à effectuer après la confirmation d'attribution de place de stage en vue de l'obtention de l'extrait spécial de casier judiciaire

Lien :

[https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/bestellen/sonderauszug\\_fr](https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/bestellen/sonderauszug_fr)

## Condition:

**Confirmation de l'employeur**  
La **confirmation signée de l'employeur** (organisation, etc.) qui vous offre une activité professionnelle ou non professionnelle organisée avec des enfants ou autres personnes particulièrement vulnérables **doit exister**.

## Voici ce que vous devez faire:

### Saisir les données et les imprimer

1 Coordonnées et adresses

2 Détails de la commande et du paiement

3 Imprimer et finaliser



Durée env. 10-15 min.

et

**Signer le formulaire et l'envoyer avec la confirmation de l'employeur et la copie de la pièce d'identité comme annexes.**

**Pas d'extrait spécial sans votre signature et sans annexes!**



# Conditions d'admission aux formations

Effectuer les  
démarches  
d'immatriculation  
dans les délais  
impartis

Il est précisé que l'admission  
définitive est sous réserve  
notamment de la décision  
d'immatriculation par le service  
des admissions

Le candidat est immatriculé à  
l'Université de Genève

Le candidat doit annoncer sa deuxième  
formation et/ou son changement de faculté  
**entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 août 2017**  
auprès du **service des admissions de l'UNIGE**  
via la plateforme en ligne :  
**admissions.unige.ch**

Le candidat a déjà été immatriculé à  
l'Université de Genève

Le candidat doit se réimmatriculer  
**entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 août 2017**  
auprès du **service des admissions de l'UNIGE**  
via la plateforme en ligne :  
**admissions.unige.ch**

Le candidat n'a jamais été immatriculé  
à l'Université de Genève

Le candidat doit s'immatriculer  
**avant le 30 avril 2017**  
en suivant les démarches en ligne :  
<http://www.unige.ch/admissions/sinscrire/procedure-immatriculation/>  
puis en envoyant leur dossier complet au  
**service des admissions de l'UNIGE**

# Inscription aux formations

➤ Inscription en ligne uniquement via le lien indiqué sur le site internet.

Pour les MASE disciplinaire :

<https://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementsecondaire/mase-disciplinaire/inscription-et-admission/>

Pour les MASE bi-disciplinaire :

<https://www.unige.ch/iufe/enseignements/formations/enseignementsecondaire/mase-bi-disciplinaire/inscri/>

Lien personnalisé :

<http://cms2.unige.ch/iufe/etudiants/inscriptionsIUFÉ.php?f=mase1>

# Inscription aux formations

## Dossier d'inscription numérique : Contenu

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie du diplôme (Master)
- Copie des procès-verbaux d'examen (Bachelor et Master)
- Descriptif des cours si diplôme étranger
- Déclaration personnelle et pièces justificatives des 900 heures travaillées hors enseignement si module de formation professionnelle

# Dossier d'inscription numérique

## CANDIDATS POSSÉDANT UN DIPLÔME ÉTRANGER

Les diplômes étrangers peuvent faire l'objet d'une demande d'équivalence auprès des facultés concernées. Cette démarche est longue et sollicite plusieurs acteurs.

Il est donc impératif que votre dossier soit complet et téléchargé le plus rapidement possible.

# Dossier d'inscription numérique

## CANDIDATS POSSÉDANT UN DIPLÔME ÉTRANGER

Pièces demandées en plus des pièces listées précédemment :

Copie certifiée conforme des diplômes et leur traduction s'ils ne sont pas en langue française, anglaise, italienne ou allemande

Plans d'études, contenu de la formation, descriptifs des cours

# Dossier d'inscription numérique

## Module de pédagogie professionnelle

Si un candidat souhaite suivre le module de formation professionnelle, il doit intégrer à son dossier numérisé :

- une déclaration personnelle attestant que les 900 heures d'activités professionnelles hors enseignement et éducation ont été accomplies;
- une pièce justificative par activité, telle que certificat de travail, attestation de travail ou certificat de salaire émis par l'employeur. L'activité, la désignation de l'employeur et le taux d'occupation effectué doivent être déclarés.

Ces documents serviront à l'analyse détaillée du dossier du candidat, afin de vérifier son éligibilité à ce module. L'analyse se fera par l'IUFE et l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

# MASE disciplinaire et bi-disciplinaire

**Délai d'inscription :**  
**le 28 février 2017 à 15 heures**



## Suite de la procédure

Les **RÉSULTATS** de la procédure  
d'admission seront communiqués  
à partir du  
**15 JUILLET 2017**

# Pour information

La RENTRÉE scolaire a lieu  
le 28 AOÛT 2017

SÉANCE DE RENTRÉE universitaire organisée  
le 13 SEPTEMBRE 2017  
Elle est OBLIGATOIRE

LES COURS DÉBUTENT LE 18 septembre 2017

Les informations sur la rentrée 2017-2018 seront régulièrement actualisées  
sur le site internet [www.unige.ch/iufe](http://www.unige.ch/iufe) à partir du 24 juillet 2017

# Dates importantes

**28 février**

**Fin des inscriptions et des remises de dossier**

**30 avril**

**Fin de demande d'immatriculation pour les personnes n'ayant jamais été immatriculées à l'Université de Genève**

**Entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin**

**Attribution des stages par le DIP**

# Dates importantes

**Dès le 15 juillet**

**Résultat des admissions**

**13 septembre**

**Séance de rentrée**

**18 septembre**

**Début des cours**

## Pour toutes questions complémentaires :

Sophie Canellini  
Conseillère aux études  
Pavillon Mail, Bureau 117  
Tél: 022/379.04.37  
[sophie.canellini@unige.ch](mailto:sophie.canellini@unige.ch)

Permanences sans rendez-vous :  
lundi de 11h à 14h  
mercredi de 11h à 15h



Simon Toulou  
Responsable des stages  
Pavillon Mail, Bureau 119  
[simon.toulou@unige.ch](mailto:simon.toulou@unige.ch)

Permanence avec rendez-vous :  
lundi de 9h30 à 12h  
Permanence sans rendez-vous :  
mercredi de 9h30 à 13h  
mercredi de 14h à 17h

Nous vous remercions de votre  
attention



et vous souhaitons une  
agréable soirée

## Confirmation réussite Master ou crédits nécessaire mai-juin 2017

Dès que vous avez confirmation de la réussite de votre Master ou des crédits nécessaires à votre admission, envoyez-nous le justificatif (attestation de professeur, PV d'examens tiré du portail,...) **dans les plus brefs délais mais avant le 30 juin 2017.**

**par mail** à l'adresse : [iufe@unige.ch](mailto:iufe@unige.ch) avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE – justificatif réussite prérequis académique»**

## Ajout documents pour module de formation professionnelle

Pour les personnes ayant déjà déposé leur dossier d'inscription mais souhaitant suivre le module de formation professionnelle suite à la séance d'information.

Il est possible d'envoyer les **documents scannés par mail** à l'adresse [iufe@unige.ch](mailto:iufe@unige.ch) avec l'intitulé de l'objet suivant : **«Inscription MASE – document IFFP» jusqu'au 28 février 2017 15h.**